



Article de Juillet 2018. Alors que l'entreprise, Les papeteries de Condat, n'a toujours pas de réponse de la part de l'Etat pour son projet de chaudière biomasse, afin de transformer la chaudière à gaz et d'y gagner en compétitivité, les parlementaires de la majorité présidentielle LREM en Dordogne ont rencontré le PDG du groupe Lecta, lundi matin 2 juillet 2018, sur le site de l'usine au Lardin St Lazare. "On pourrait s'orienter vers les énergies renouvelables" selon Michel Delpon député du Bergeracois. Jean-Pierre Floris, le commissaire interministériel à la ré-industrialisation, est d'ailleurs attendu ce mercredi 4 juillet à Condat sur le dossier de l'énergie.

La baisse générale de la consommation de papier dûe à l'arrivée du numérique et un coût de l'énergie plus élevée de 30 % par rapport aux autres entreprises du groupe en Italie et en Espagne oblige l'entreprise à trouver des solutions. Andrea Minguzzi, PDG du groupe Lecta, a assuré que le groupe était prêt à investir 45 millions pour produire du papier auto-adhésif. La ligne 8 serait transformée. Les syndicats de l'entreprise restent mitigés...

Photo 2, au premier plan de gauche à droite : Jacqueline Dubois, députée, Michel Delpon député, Andrea Minguzzi, président du groupe Lecta, et Germinal Peiro président du Département de la Dordogne.

Philippe Hans, secrétaire général de Condat Holding *(au 2e rang, 2e en partant de la gauche, à côté de Francine Bourra conseillère départementale)*
et Stéphane De Gelis, l'actuel directeur de l'usine des Papeteries de Condat
(1er au 3e rang à gauche)
, ont présenté aux élus leur nouveau projet, déterminant sur l'avenir du site, après une visite de l'usine. Les deux autres députés de la Dordogne étaient également présents : Philippe Chassaing et Jean-Pierre Cubertafon, ainsi que Bernard Cazeau sénateur et Dominique Bousquet président de la communauté de communes du Terrassonnais-Thenon-Hautefort. Le PDG du groupe Lecta a expliqué le projet intitulé "Condat 2021" devant la presse locale (Sud-Ouest,
Dordogne Libre
, France Bleu Périgord, Totem et Cristal fm-Ewanews), les représentants du personnel (FO, CGT, CGC...) ainsi que le comité de Direction de l'entreprise : Jérôme Beaussart, directeur technique, Nicolas Dompieri, DRH, Christian Freygnac, directeur Supply Chain, Bertrand Muguet directeur des opérations et Philip Vallat, directeur des nouvelles technologies.

La ligne 8 transformée

Le nouveau projet s'articule autour de deux axes forts. Tout d'abord, l'objectif est de transformer la ligne de production 8 pour développer des papiers à valeur ajoutée et gagner en productivité. Dans le même temps, il faut trouver une solution permettant de réduire les coûts de l'énergie, mais on devrait en savoir plus à ce sujet dans deux jours, le 4 juillet, après la visite de Jean-Pierre Floris, le commissaire interministériel à la ré-industrialisation.

Pour faire face à la concurrence internationale, l'entreprise cherche à redevenir compétitive en réduisant le coût de l'énergie qui représente 30% du prix de production du papier. La loi relative

à la transition énergétique pour la croissance verte a créé le contexte pour un appel d'offres dont le but est la baisse du coût de l'énergie par le biais d'une transition vers les combustibles renouvelables.

Andrea Minguzzi, président du groupe Lecta, a reconnu que "le groupe Lecta a bien su résister à la crise par la diversification de sa production. Il souhaite maintenant investir dans le papier auto-adhésif que l'on colle sur les bagages, soit un nouveau système d'étiquetage. Ce projet de taille a un coût estimé de 45 M€". Mais, comme le précise le président de Lecta, "ce projet ne peut pas se dissocier d'un concept général de compétitivité du site qui dépend en grosse partie de l'énergie. Nous avons participé, il y a un an, à l'appel d'offres d'un projet d'installation d'une chaudière biomasse, lequel reste pour l'instant sans résultat".

La facture énergétique réduite par les énergies renouvelables ?

Le sénateur Bernard Cazeau explique à son tour qu' "après 2013, où a eu lieu l'arrêt de la machine 6 en raison de son coût énergétique, il y a toujours à Condat un problème de l'énergie". Ce problème s'ajoute à la situation mondiale de l'évolution du numérique qui entraîne une diminution de la quantité de papier consommée. Il faut donc trouver un projet industriel complémentaire. Et ce projet industriel intéresse prioritairement le gouvernement qui considère, qu'il est absolument nécessaire à l'entreprise pour qu'elle puisse se maintenir dans le futur. L'Etat aiderait, dans ce but, à la modification de la machine 8. D'autre part, il faut faire évoluer l'énergie vers de nouveaux choix technologiques même si cela met deux ans, trois ou quatre ans" ajoute le sénateur. Dominique Bousquet acquiesce à ces propos en ajoutant que "l'énergie évolue très vite et, par rapport aux autres pays qui profitent de la cogénération* toute l'année, si l'on obtenait la dérogation pendant un certain temps de pouvoir faire comme les autres pays, cela permettrait des investissements".

La députée Jacqueline Dubois précise de son côté que "le projet de cogénération biomasse n'était pas forcément la meilleure solution pour Condat car elle ne diminue pas le coût de l'énergie. Cette solution ne pouvait être intéressante que dans la mesure où le gouvernement apportait d'énormes subventions annuellement. Donc ce n'était pas un projet pérenne. Ce qui est intéressant maintenant c'est de se pencher sur de nouvelles technologies qui permettraient un coût de l'énergie moins élevé".

Le député Michel Delpon a alors expliqué qu' "il faut que l'on aille vers les énergies renouvelables et là, il y a plusieurs alternatives. Il y a un véritable virage en France sur le plan énergétique et il ne faut pas le rater, notamment sur l'hydrogène. Un plan a été lancé par

Nicolas Hulot le 1er juin ,
et il faut en tenir compte".

Selon le PDG du groupe, ce projet entraînerait une dynamique vers d'autres investissements et donc vers l'emploi.

(Les réactions des syndicats sont à venir...)



Les Papeteries de Condat 2018 en quelques chiffres.

Avec un effectif de 520 personnes dont 325 ouvriers et 155 employés, techniciens ou agents de maîtrise, sans compter les intérimaires nombreux durant l'été pour assurer les remplacements, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 421 M€ avec une production de 450.000 tonnes de papier par an, soit 1.230 tonnes par jour qui sont transportées par une cinquantaine de semi-remorques, sans compter ceux qui livrent, très nombreux le lundi et le vendredi. L'entreprise achète 164 M€ par an de fibres de bois, latex, carbonate de calcium, amidon et talc, ce qui représente 530.000 tonnes de matières premières, 10 wagons SNCF et 40 camions par jour. Les frais de maintenance et de fonctionnement sont de 16 M€. La dépense d'énergie est de 28 M€ soit 255 Gigawatt. Les frais de personnel sont de 32 M€ dont 11 M€ de cotisations sociales. A ces chiffres s'ajoutent tous les emplois chez les sous-traitants directs soit 260 personnes (SVL, SVT, entreprises adhérentes au GIE, Périgord Ressources), plus 1.500 emplois indirects (transports routiers, ferroviaires, maintenance, port de La Rochelle...). Selon l'entreprise, 2.300 personnes au total sont concernées par un emploi sur le bassin de Condat, et 3.200 foyers ont un membre au moins de leur famille qui travaille pour Condat.

L'entreprise des papeteries de Condat est une véritable petite ville. "C'est tellement grand que l'on pourrait s'y perdre" reconnaît un employé qui souligne "ne pas encore connaître tous les coins du site après plusieurs années d'activité". En effet, aux machines (la coucheuse M10, la Ligne 4 et la Ligne 8), s'ajoutent les services techniques, la transformation, le stock d'énormes bobines de papier blanc, la cogénération, la centrale solaire thermique qui sera la plus grande de France opérationnelle fin 2018 (à lire par ailleurs : Un grand projet d'énergie solaire à la papeterie Lecta à Condat), et la station biologique.

*- Cogénération "Le principe de la cogénération consiste à produire de l'énergie mécanique (convertie en électricité) et de la chaleur en même temps et dans une même installation et à partir d'une même source d'énergie (co = ensemble ; génération = production). Une partie de la chaleur produite est utilisée pour activer un moteur (à combustion externe ou interne), une turbine ou une pile à combustible pour produire de l'électricit**é**. La chaleur restante est utilisée directement pour chauffer de l'eau ou produire de la vapeur." Source : https://www.mtaterre.fr/dossiers/comment-ca-marche-la-cogeneration/la-cogeneration-cest-quoi-le-principe*